

Stéréotypes et représentations des communautés italiennes et haïtiennes au Québec : une analyse historique croisée (1900-2024)

Par **Virgine Belony et Luca Sollai**

Les communautés haïtienne et italienne constituent aujourd'hui deux des groupes immigrés les plus importants au Québec. Les données démographiques confirment leur présence significative : en 2016, la population d'origine haïtienne au Québec s'élevait à 143 165 personnes (MIF 2016a, p. 5), tandis que celle d'origine italienne comptait 326 700 personnes (MIFI 2016b, p. 3). Plus récemment, en 2021, Haïti figurait au deuxième rang des pays de naissance des personnes immigrantes au Québec, derrière la France, alors que l'Italie se situait en sixième position (Statistique Canada 2022). Ces chiffres traduisent une présence bien établie, mais ils ne suffisent pas à expliquer la complexité des dynamiques sociales et culturelles entourant ces communautés. Leur analyse éclaire les processus de catégorisation sociale dans un Québec en pleine transformation.

Depuis le 20^e siècle, la question migratoire au Québec a cristallisé de nombreux débats publics, alimentant souvent des représentations stéréotypées des groupes immigrés. Ces stéréotypes, définis par Robert Frank comme des « réductions simplificatrices » à caractère collectif et répétitif, influencent à la fois les perceptions sociales et les expériences des communautés minoritaires (Frank 2000, p. 201-2). En témoignent des controverses récentes, comme celles suscitées par les propos du premier ministre du Québec François Legault, établissant un lien entre l'immigration et l'augmentation des interventions de la Direction de la protection de la

jeunesse (DPJ). En documentant et en retraçant ces représentations, il est possible d'analyser non seulement leur origine et leur évolution, mais également leur rôle dans la structuration des relations entre le groupe majoritaire et les minorités.

Notre analyse se concentre sur les communautés italienne et haïtienne en raison de leur visibilité historique et contemporaine dans les débats sur l'immigration au Québec, ainsi que des trajectoires distinctes qui permettent de mieux comprendre les similitudes et les différences dans la construction des stéréotypes. Ces deux groupes incarnent des dynamiques migratoires et sociales contrastées : d'un côté, l'immigration italienne, amorcée dès le début du 20^e, et de l'autre, l'arrivée graduelle des personnes haïtiennes à partir des années 1960, souvent dans un contexte de fuite de la dictature duvaliériste.

Adopter une perspective historique pour analyser ces stéréotypes permet de mettre en lumière leur ancrage dans des contextes spécifiques, tout en soulignant leur persistance dans les discours contemporains. Cette analyse vise à explorer comment les stéréotypes à l'égard des communautés italienne et haïtienne, tout en différant dans leur contenu, reflètent des dynamiques similaires de pouvoir et de catégorisation dans les interactions entre le groupe majoritaire et les minorités au Québec.

L'immigration italienne au Québec et dans le contexte nord-américain

L'immigration italienne au Québec s'est principalement déroulée en deux vagues majeures : la première, de la fin du 19^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale, et, la seconde, des années 1950 au début des années 1970. Au cours du 20^e siècle, les Italien·nes ont constitué l'un des groupes les plus importants d'immigrant·es au Québec, au point que les italophones sont devenus le troisième groupe linguistique de la province, après les francophones et les anglophones (Duchesne 1978, p. 133).

La première phase d'immigration au Québec commence réellement au début des années 1890 dans un contexte migratoire généralisé en Italie, en raison de la crise agraire qui frappe le pays à partir de 1881. Entre 1870 et 1930, on estime à 17 millions le nombre d'Italien·nes ayant émigré (Scotti 2017, p. 1). Pendant cette phase, le continent américain représente la destination la plus prisée par les Italien·nes, particulièrement le Brésil, l'Argentine et les États-Unis. Cette popularité s'explique par la diffusion en Italie d'un mythe présentant l'Amérique comme une terre de possibilités, promettant réussite économique et accomplissement personnel (Sanfilippo 2018, p. 32). L'émigration massive des Italien·nes répondait aux besoins pressants de main-d'œuvre des pays du continent américain, particulièrement les États-Unis et le Brésil, qui cherchaient à combler le vide laissé par l'abolition de l'esclavage.

Des immigrants de deuxième rang

Dans l'imaginaire collectif, les personnes d'origine italienne étaient perçues comme susceptibles de remplacer les esclaves noirs et faisaient l'objet de nombreux stéréotypes, dont une prétendue tendance naturelle à la violence.

De plus, ces individus n'étaient pas considérés comme des immigrants « blancs » (Scotti 2017, p. 3-5).

Dans la province du Québec, Ramirez souligne comment cette vague migratoire s'est caractérisée par une augmentation nette des arrivées à partir de l'année 1900 (Ramirez 1984, p. 25). Le Canada et le Québec ne font pas exception au reste du continent américain : le besoin de main-d'œuvre, combiné à leur proximité géographique avec les États-Unis, en fait une des destinations de plus en plus prisées par les Italien·nes. L'expansion économique de la ville de Montréal au début du siècle, particulièrement dans le contexte de l'élargissement du réseau ferroviaire par la *Canadian Pacific Railway* (CPR), explique que, durant cette phase, 90 % des personnes arrivant d'Italie s'installent à Montréal (Painchaud et Poulin 1988).

Cependant, ce besoin de main-d'œuvre n'était pas encadré par des lois strictes sur l'immigration du gouvernement fédéral. On s'appuyait plutôt sur quelques lois discriminatoires qui privilégiaient les personnes immigrantes d'origine britannique, française ou, dans une moindre mesure, nord-européenne, considérées comme appartenant à des catégories « privilégiées ». Le gouvernement fédéral considérait les Italien·nes comme une catégorie « non privilégiée » pour l'émigration vers le territoire canadien (Mooten 2021, p. 37), ce qui les classait de facto parmi les personnes immigrantes de second rang, comme ailleurs sur le continent américain.

Des stéréotypes généralisés : l'Italien violent et porteur de couteaux

Dans ce contexte, l'arrivée d'une communauté italienne au Canada était organisée par des agences de recrutement, qui privilégiaient

souvent leurs propres intérêts au détriment des personnes migrantes. C'était le cas avec le système de « *padroni* », mis en place par l'entrepreneur Antonio Cordasco pour gérer l'arrivée des Italiens au Québec. En 1901, le CPR engageait presque exclusivement des travailleurs italiens par l'intermédiaire de Cordasco. Ce système visait à exploiter les personnes migrantes, au point qu'une commission royale sur l'immigration des journaliers italiens et les pratiques frauduleuses des bureaux de placement fut créée en 1904 pour enquêter sur l'afflux massif, à l'époque récent, de travailleurs italiens à Montréal et leur exploitation par des agents d'immigration (Harney 1979).

Ce système avait amené à une situation de grande difficulté économique pour les travailleurs italiens avec des milliers de personnes non employées en 1904. La manque de travail aggravait les conditions, déjà très difficiles, de vie des personnes migrantes originaires d'Italie et leur présence massive commençait à inquiéter la population locale en raison des stéréotypes diffusés par les médias.

À l'époque, plusieurs quotidiens établirent un lien direct entre « l'italianité » et une prétendue propension à la criminalité en commentant des faits divers impliquant des Italien·nes. *La Presse* illustre particulièrement cette tendance : dans un article sur un accusé de meurtre italien, le journal le décrit comme étant « né par deux parents très obscurs » (*La Presse* 1904, p. 7). Dans un autre article concernant le refus d'un Italien de payer son billet de tramway, le quotidien écrit : « Les histoires de stylets et de couteaux se multiplient à Montréal depuis quelques mois, de façon inquiétante. Peu s'en faut qu'on ne sera maintenant au pays de Calabrais » (*La Presse* 1905).

Au cours des années suivantes, le développement du contexte migratoire va contribuer à la consolidation de ces stéréotypes.

Effectivement, la forte affluence de travailleurs italiens en Amérique du Nord engendre un processus de ghettoïsation dans les principales villes nord-américaines. De nombreux quartiers et des « Petites Italies » se forment pour alimenter « une image racialisée et plutôt négative de la criminalité des immigrés italiens » (Gabaccia 2007, p. 26). L'implantation de groupes criminels issus d'Italie en dehors du continent contribue à aggraver la situation. Par exemple, dès 1907, la Main noire provoque des ravages à Montréal. Cette organisation criminelle est constituée de petites cellules autonomes qui effectuent des extorsions et des meurtres. La plupart des émigré·es italien·nes subissent ces actes criminels, mais le fait que ces crimes soient commis par des compatriotes, qu'ils se retrouvent dans le rôle de victimes ou d'accusés, renforce ce stéréotype. Cependant, dès le milieu des années 1910, le mouvement migratoire italien commence à diminuer (Ramirez 1984). Cela marque également la transition d'une émigration temporaire ou saisonnière vers une émigration plus durable, avec des membres de la même famille s'établissant définitivement au Québec. Pendant l'entre-deux-guerres, on observe une brève diminution du stéréotype associant les personnes d'origine italienne au crime.

La deuxième vague migratoire

L'entre-deux-guerres se caractérise par un déclin significatif des arrivées italiennes au Québec. En effet, la Première Guerre mondiale et la politique fasciste ont entraîné la disparition du concept même de vague migratoire. De plus, en raison de leur implication dans la Seconde Guerre mondiale contre le Canada, les personnes de nationalité italienne sont classées comme des « ennemis étrangers » jusqu'en 1947, ce qui rend presque impossible leur immigration au Canada.

Tout change au début des années 1950 en raison de plusieurs facteurs : la crise économique et le processus de reconstruction qui frappent l'Italie à la suite de la Seconde Guerre mondiale, l'entrée de l'Italie dans le bloc des pays occidentaux, ainsi que la fermeture des frontières des États-Unis aux Italien·nes. Cela fait du Canada et du Québec, à une échelle encore plus grande, des destinations à nouveau privilégiées pour les émigré·es italien·nes.

Par rapport à la première vague, les Italien·nes peuvent désormais s'appuyer sur des lois sur l'immigration qui les avantagent. En effet, l'élargissement du parrainage en 1947 fait en sorte que la possibilité de faire venir des membres de la famille élargie augmente de manière exponentielle. Étant donné la présence importante d'Italien·nes et de leurs descendant·es issu·es de la première vague, le parrainage est devenu l'outil nettement le plus utilisé par la communauté italienne pour s'établir au Québec (Painchaud et Poulin 1988).

Les conditions demeurent difficiles, mais s'améliorent par rapport au début du siècle, car les immigrant·es peuvent désormais s'appuyer sur un réseau de soutien développé par les personnes déjà installées et par l'église catholique italienne.

Des stéréotypes qui persistent

La figure de l'Italien comme porteur de couteau se redimensionne, mais son association avec la criminalité demeure dans l'imaginaire de la société québécoise, surtout en raison de l'implantation progressive de la Mafia italienne à Montréal après la Seconde Guerre mondiale. La montée de la famille Cotroni et ses liens avec l'une des cinq familles de New York, la famille Bonanno (De Champlain 2017), renforcent le stéréotype de l'Italien lié à la criminalité. Par exemple, en 1965, le

ministre de la Justice du Québec, Claude Wagner, établit un lien direct entre l'immigration italienne et la Mafia, justifiant ainsi la possible adoption de mesures plus restrictives envers cette immigration au Québec (Le Devoir 1965, p. 3).

Au niveau montréalais, les audiences publiques de la *Commission d'enquête sur le crime organisé* (CECO) ont malheureusement renforcé le mythe de l'Italien criminel. Pourtant, le professeur François-Xavier Ribordy a démontré dans sa thèse de doctorat qu'en 1967 « le taux d'arrestation était de 0,89 % chez les Italiens, contre 9,97 % chez les Montréalais en général. En d'autres termes, un Italien sur cent a été arrêté, comparativement à un sur dix pour l'ensemble de la population de l'île de Montréal » (Leblanc 1976, p. 2).

Ces stéréotypes étaient difficiles à déconstruire, car cette perception de la communauté italienne était renforcée dans l'ensemble des sociétés nord-américaines par les productions télévisuelles et cinématographiques mettant en scène la criminalité italienne. En effet, « les stéréotypes négatifs sur les Italo-Nord-Américains sont un problème persistant. La forte domination des médias grand public canadiens, avec la représentation stéréotypée négative des Italiens d'Amérique du Nord, a certainement influencé le contenu créatif et l'identification de certains Canadiens » (L'Orfano 2009, p. 151).

La deuxième vague italienne commence à décroître à partir de la deuxième moitié des années 1960 pour s'achever au début des années 1970. Ce déclin s'explique par les changements de politiques migratoires au Québec qui, fort de nouveaux pouvoirs acquis dans les années 1960 et 1970, privilégie désormais l'arrivée d'immigrant·es francophones, ouvrant ainsi ses portes aux migrant·es haïtien·nes.

L'immigration haïtienne au Québec et l'enjeu des stéréotypes

Sujette elle aussi à plusieurs stéréotypes, l'image de la personne migrante haïtienne au Québec s'est profondément transformée en plus d'un demi-siècle, passant de la figure du poète exilé des années 1960 à celle du réfugié et demandeur d'asile d'aujourd'hui. Cette évolution reflète tant les transformations de la société québécoise que les bouleversements politiques en Haïti, particulièrement la dictature duvaliériste, dont les répercussions ont en partie déterminé le contexte, l'accueil et l'intégration des Haïtien·nes au Québec.

Antécédents et changements post-1945

Comme le montre le cas italien au début du siècle, les préférences en matière d'immigration au Canada favorisent certains pays européens plus que d'autres. Malgré les nombreuses révisions des lois canadiennes sur l'immigration au cours du 20^e siècle, celle-ci demeure majoritairement européenne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les nouvelles réalités de l'après-guerre conduisent le Canada à revoir ses politiques d'immigration. Si les horreurs de la guerre et le rejet croissant de la notion de « race » par divers gouvernements occidentaux expliquent en partie ce changement (Daniel 2003, p. 38), les besoins croissants en main-d'œuvre qualifiée jouent également un rôle déterminant. Le règlement de 1962 prévoit ainsi que les immigrant·es non parrainé·es seraient désormais évalué·es sur la base de leur niveau d'éducation, de leur formation, de leurs compétences ou d'autres qualifications spécifiques, plutôt que sur des critères de race, d'origine ethnique ou nationale (Daniel 2003, p. 38). En 1967, le gouvernement fédéral abandonne la plupart de ses mesures

« restrictives », considérées comme « racistes » par certains auteurs (Labelle, Larose et Piché 1983, p. 73). Dans le même sens, une nouvelle révision des règlements introduit un système de points destiné à fournir aux agents de migration des critères d'évaluation objectifs. Selon ces dispositions, les candidat·es à l'immigration se voyaient attribuer des points en fonction de critères spécifiques (par exemple l'employabilité, l'âge, la langue), censés refléter leur aptitude à s'établir avec succès au Canada.

Le Québec réagit rapidement aux changements mis en place par Ottawa. Bien que la province ait adopté une position prudente au début du siècle concernant le phénomène migratoire, par crainte que l'immigration ne serve à renforcer une certaine vision du fédéralisme promulguée par le gouvernement canadien (Daniel 2006, p. 43), elle crée, le 5 novembre 1968, un ministère de l'Immigration chargé de favoriser l'arrivée de migrant·es francophones sur son territoire. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'arrivée d'Haïtien·nes au Canada, et plus particulièrement au Québec.

Les années 1960 : la première vague migratoire haïtienne, une migration d'élite et ses stéréotypes

La dictature duvaliériste (1957-1986) provoque l'exode d'une classe moyenne haïtienne, particulièrement ses élites intellectuelles et professionnelles, vers le Canada. Cette migration s'intensifie rapidement : de quelques individus en 1963, elle atteint 291 personnes en 1967, puis environ 20 000 en 1973 (Jadotte 1977, p. 494). À Montréal, où s'établit la majorité, ces migrant·es bénéficient d'une image favorable, notamment dans les cercles intellectuels québécois. Leur profil socio-éducatif privilégié facilite leur intégration, tandis que des espaces culturels, comme le resto-

bar Le Perchoir d'Haïti, situé au 1247, rue Metcalfe, deviennent des lieux de rencontre entre poètes et artistes québécois-es et haïtien·nes. Leur engagement contre la dictature duvaliériste et leur soutien à la cause souverainiste renforcent cette perception positive, malgré une aspiration au retour qui persiste chez certains (Dejean 1978, p. 93).

Les années 1970 : changements législatifs et transformations du profil migratoire

Si un stéréotype positif du migrant haïtien s'est développé dans les années 1960, le profil et l'image de cette immigration évoluent considérablement durant la décennie suivante. Les chercheurs identifient généralement une première vague migratoire entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, suivie d'une seconde vague à partir des années 1970 (Belony 2023, p. 47). Cette nouvelle immigration se caractérise par une population moins éduquée, moins qualifiée professionnellement et surtout, principalement créolophone (Mills 2016, p. 7). Bien que cette description puisse sembler réductrice, l'immigration haïtienne au Québec semble certes devenir plus hétérogène pendant cette décennie.

Les années 1970 sont marquées par des changements économiques favorisant l'arrivée de main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière, ainsi que par des décisions fédérales restrictives en matière d'immigration. Ces changements législatifs menacent de déportation environ 1 500 Haïtien·nes établi·es au Québec (Mills 2013, p. 406-407). Face à cette crise, des leaders communautaires comme Paul Dejean du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) plaident pour leur régularisation, les présentant, au-delà de la réalité d'un fait linguistique plus complexe

chez cette population, comme des immigrant·es francophones idéaux pour le Québec. La signature de l'Entente Cullen-Couture en 1978, renforçant les pouvoirs du Québec en matière de sélection des immigrant·es, contribue à la résolution partielle de cette crise par une amnistie en 1980.

Cette période marque ainsi une transformation profonde dans la perception des immigrant·es haïtien·nes au Québec. Si les efforts des leaders communautaires comme Dejean et des organismes tels que le BCCHM ont été significatifs, l'argument de la francophonie comme facteur d'intégration des Haïtien·nes perd progressivement de sa force face aux réalités dans la province, où la majorité des Haïtien·nes arrivés dans les dernières années sont principalement créolophones. Ce changement s'inscrit aussi dans un contexte plus large de tensions linguistiques, notamment illustré par les réactions de certaines communautés immigrantes, particulièrement italiennes, face à l'adoption de la Charte de la langue française en 1977 (Taddeo et Taras 1987). Ainsi, les Haïtien·nes arrivés au courant des années 1970 font face à une réception sociale nettement moins favorable que celles et ceux qui les ont précédés.

Ce recul dans la perception « favorable » des Haïtien·nes est étroitement lié à leur position socio-économique. Dans un contexte de crise économique et de « retour [à] des perceptions xénophobes et même racistes » à l'égard des personnes migrantes, dont les Haïtien·nes (Saint-Victor 2020, p. 73), cette vision négative de cette minorité s'intensifie, particulièrement dans les années 1980. Ces stéréotypes et préjugés, enracinés dans des représentations sociales dévalorisantes, marqueront durablement l'intégration de la communauté haïtienne au Québec.

Les années 1980 : le migrant haïtien et l'inassimilabilité perçue

Dans les années 1980, les tensions entre la communauté haïtienne et la population québécoise majoritaire s'intensifient, particulièrement dans l'industrie du taxi. Les chauffeurs haïtiens, tentant d'intégrer un secteur dominé par les Québécois « de souche » et les Italiens, sont confrontés à une discrimination systémique. En 1982, une règle de Transport Canada instaure une prime annuelle de 1 200 dollars pour l'accès à l'aéroport de Dorval, une mesure qui, bien que s'appliquant à tous les chauffeurs, est perçue comme discriminatoire par de nombreux chauffeurs haïtiens (Mills 2016, p. 184). Cette nouvelle mesure devait, à leur sens, les contraindre à quitter l'industrie moyennant ce montant élevé pour le droit de service. Les compagnies de taxi justifient également les renvois de chauffeurs haïtiens par les prétendues « préférences de la clientèle ». Cette discrimination entraîne une dégradation de l'image des travailleurs haïtiens, remettant en cause leurs compétences professionnelles et leur connaissance du territoire, et nourrissant des stéréotypes sur leur incapacité à s'intégrer pleinement à la société québécoise.

Parallèlement, et avec des conséquences particulièrement néfastes, un rapprochement maladroit effectué en 1983 par la Croix-Rouge américaine (et ensuite relayé par la Croix-Rouge canadienne), associant les Haïtien·nes à la transmission du VIH/sida, amplifie leur stigmatisation. Cette union place les Haïtien·nes aux côtés de groupes dits à risque (héroïnomanes, hémophiles, homosexuels), les mettant au cœur d'une crise sanitaire sans solution apparente (Charbonneau et Lang Tran 2015, p. 68).

Post-1986 à nos jours : de nouveaux défis, de vieux et nouveaux stéréotypes

Qu'en est-il des stéréotypes entourant les Haïtien·nes depuis 1986 ? Cette année marque non seulement la fin du régime duvaliériste en Haïti, mais également l'abandon du « mythe du retour » qui avait jusque-là façonné les parcours migratoires et identitaires de nombreux Haïtien·nes au Québec (Potvin et Lafortune 2014, p. 4). Les années 1990 introduisent ainsi de nouvelles dynamiques dans leur perception au Québec, surtout après le coup d'État contre le président Jean-Bertrand Aristide en 1991 qui force une nouvelle cohorte d'Haïtien·nes vers l'immigration. Si la francophonie reste valorisée, une proportion toujours plus significative des personnes nouvellement arrivées est créolophone, parfois unilingue. Parallèlement, après trois décennies d'immigration, les enjeux d'intégration de la deuxième génération née au Québec deviennent plus visibles, en particulier dans le domaine de l'éducation (Potvin 2007; Lafortune et Kanouté 2019). Le débat sur l'intégration s'élargit, et le concept d'« ethnicité » remplace celui de « race » dans les discours populaires et académiques (Brun et Cosquer 2022). Les tensions entre communautés et population majoritaire culminent en 1995, notamment à la suite des propos controversés du premier ministre sur « l'argent » et les « votes ethniques » (Bellefeuille 2016, p. 186).

Les années 2010 et 2020 marquent une nouvelle phase de l'immigration haïtienne au Québec, avec des dynamiques migratoires et des perceptions sociales de plus en plus complexes. Le séisme de 2010 en Haïti conduit les gouvernements fédéral et provincial à assouplir les politiques de regroupement familial. En 2017, la fin du statut de protection temporaire (TPS) par l'administration Trump pour les Haïtien·nes aux États-Unis entraîne une hausse des entrées

irrégulières au Canada, notamment par le chemin Roxham, devenu un symbole de ces nouvelles réalités migratoires. Cette évolution s'inscrit dans une transformation plus large de la figure du migrant haïtien au Québec : de l'exilé politique des années 1960, souvent perçu comme temporaire, à celle du demandeur d'asile d'aujourd'hui, dont le statut précaire et l'avenir incertain illustrent la complexité croissante des parcours migratoires contemporains.

Conclusion

Du cas italien au cas haïtien, l'évolution des stéréotypes au Québec reflète non seulement les transformations profondes de ces migrations sur plus d'un siècle, mais aussi celles de la société québécoise dans son rapport à l'immigration et à la diversité. Si les préjugés persistent encore, la présence multigénérationnelle et socialement diversifiée de ces communautés illustre la complexité des dynamiques migratoires contemporaines. La nécessité d'historiciser cette évolution devient de plus en plus évidente : comprendre les racines et les enjeux des stéréotypes permet de mieux saisir les défis actuels liés à l'intégration, comme la régularisation des statuts temporaires ou les controverses récurrentes autour des politiques d'immigration. L'étude du Québec et de son rapport à l'immigration offre un éclairage unique sur ces tensions, à l'intersection de l'identité nationale et des réalités migratoires, où l'histoire joue un rôle déterminant dans la compréhension des événements présents. Cela soulève aussi la question de la continuité et de l'adaptation des mécanismes d'exclusion et d'intégration, nous invitant à repenser ces processus dans une perspective historique et critique.

Notices biographiques

Virginie Belony est professeure adjointe au Département d'histoire de l'Université de Montréal, spécialiste de l'histoire d'Haïti au 20^e siècle. Ses recherches portent notamment sur la pensée intellectuelle haïtienne avant 1957, le duvaliérisme et la mémoire collective dans les espaces diasporiques.

Luca Sollai est chargé de cours à l'Université de Montréal et chercheur au Centre Jean Monnet de Montréal. Historien des relations internationales, il est spécialiste de l'Italie du 20^e siècle et de la communauté italienne de Montréal. Ses recherches portent sur la période fasciste, l'après Deuxième Guerre mondiale et les enjeux mémoriels.

Références

- Bellefeuille, C.-A., (2016). « La campagne référendaire de 1995 : un discours racialisé ». *Cahiers d'histoire*. 33(2), 185–209.
- Belony, L.-V., (2023). « “Tout [n]était pas si négatif que ça” : les mémoires contestées du duvaliérisme au sein de la diaspora haïtienne de Montréal, 1964-2014 », thèse de doctorat. Université de Montréal [Page consultée le 15 octobre 2024]. Disponible sur : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/32082>
- Brun, S., et Cosquer, C., (2022). *Sociologie de la race*. Malakoff : Armand Colin.
- Charbonneau, J., et Tran, N.Y.-L., (2015). « The Paradoxical Situation of Blood Donation in the Haitian-Quebec Community ». *Canadian Ethnic Studies*. 47(2), 67–92.

- Daniel, D., (2003). « Une autre nation d'immigrants : La politique d'immigration du Canada au 20^e siècle ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 77(1), 33-46.
- Daniel, D., (2006). « La politique d'immigration québécoise : quelle spécificité? ». Dans : J. Crête, dir. *Politiques publiques : le Québec comparé*. Québec : Presses Université Laval, Québec, p. 43-70.
- Dejean, P., (1978). *Les Haïtiens au Québec*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Duchesne, L., (1978). « Portrait démolinguistique des Italo-québécois ». *Cahiers québécois de démographie*. 7(3), 133-157.
- De Champlain, P., (2017). *Histoire du crime organisé à Montréal : De 1900 à 1980*. Montréal : Les Éditions de l'Homme.
- Frank, R., (2000). « Qu'est-ce qu'un stéréotype? ». Dans : J.-N. Jeannenay, dir. *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*. Paris : Odile Jacob. p. 17-27.
- Gabaccia, D., (2007). « L'invention de la "Petite Italie" de New York ». Dans : M.-C. Blanc-Chaléard et al., dir. *Les Petites Italies dans le monde*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Harney, R. F., (1979). « Montreal's King of Italian Labour: A Case Study of Padronism ». *Labour / Le Travail*. 4, 57-84.
- Jadotte, H., (1977). « Haitian Immigration to Quebec ». *Journal of Black Studies*. 7(4), 485-500.
- Labelle, M., Larose, S., et Piché, V., (1983). « Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec ». *Sociologie et sociétés*. 15(2), 73.
- Lafortune, G., et Kanouté, F., (2019). « Récits d'expériences de jeunes issus de l'immigration en situation de décrochage : quand l'école "ne marche pas" ou est un bad trip ». *Éducation et francophonie*. 47(1), 131-148.
- La presse (1904). « Qui est Santo ». 15 décembre.
- La presse (1905). « Chevalier du couteau ». 16 février.
- Leblanc, G., (1976). « Un professeur de Subdury détruit un mythe ténace ». *Le Devoir*. 26 mars.
- Le Devoir (1965). « Wagner souhaite un contrôle plus sévère de l'immigration italienne et sicilienne ». *Le Devoir*. 31 août.
- L'Orfano, F., (2009). « The overwhelming albatross: Stereotypical representations and Italian-Canadian political and cultural life ». *Altreitalia*. 38-39, 137-157.
- MIFI (2016a). *Portrait statistique : Population d'origine ethnique italienne au Québec en 2016*. Québec : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
- MIFI. 2016b. *Portrait statistique : Population d'origine ethnique haïtienne au Québec en 2016*. Québec : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
- Mills, S., (2013). « Quebec, Haiti, and the Deportation Crisis of 1974 ». *The Canadian Historical Review*. 94(3), 405-435.
- Mills, S., (2016). *A Place in the Sun: Haiti, Haitians, and the Remaking of Quebec*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Mooten, N., (2021). « Racisme, discrimination et travailleurs migrants au Canada ». Ottawa : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Painchaud, C., et Poulin, R., (1988). *Les Italiens au Québec*. Hull : Critiques Asticou.

Potvin, M., 2007. « Blackness, haïtianité et québécoisité : modalités de participation et d'appartenance chez la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec ». Dans : P. Eid, N. Venel, N. et M. Potvin, dir. *La deuxième génération issue de l'immigration : une comparaison France-Québec*, pp. 137–170. Montréal : Athéna.

Potvin, M., et Lafortune, G., (2014). « Introduction. Les jeunes d'origine haïtienne au Québec, d'hier à aujourd'hui ». *Diversité urbaine*. 14(2), 3–12.

Ramirez, B., (1984). *Les premiers Italiens de Montréal : l'origine de la Petite Italie du Québec*. Montréal : Boréal Express.

Saint-Victor, A., (2020). « L'indépendance et l'immigration ». *Nouveaux Cahiers du socialisme*. (24), 71–76.

Sanfilippo, M., (2018). « Les migrations italiennes : un aperçu statistique sur la longue durée », *Revue européenne des migrations internationales*. 34(1), 29-52.

Scotti, G., 2017. « Dimensioni dell'emigrazione italiana tra il 1880 e il 1930 ». *Italian Review of Legal History*. 3.

Statistique Canada (2022). Série « Perspective géographique ». Recensement de 2021. Québec : Gouvernement du Canada.

Taddeo, D.J., et Taras, R., (1987). *Le débat linguistique au Québec : la communauté italienne et la langue d'enseignement*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.